**Comité Départemental de Tennis d'Indre et Loire**
Rue Suzanne Lenglen, 37000 Tours
Tel : 02 47 44 38 01
**www.cdtennis37.fr**
Comite.indre-et-loire@fft.fr

# Compte rendu du COMITE DIRECTEUR du 30 Juin 2022

Ouverture de la séance à 18h30.

**Présents :**

LEVIEUGE Éric, MERCIER Philippe, MONTERRAT Éric, STOCKER Serge, REMY Nathalie, LEMAIRE Michel, GUILLOTEAU Yann, SCHURDEVIN Fabrice, TOLLIE Jean-François, HINDY Marc, FIOT Valérie, AUBUSSON Jérôme, BOIDRON Pascal, USAL Yves.

**Invités :**

VAN GHELDER Guillaume, RIEU Véronique.

**Absents :**

KOLVINTER Frédéric, GUIBERT Pascal, LEROUX Sophie, JAOUEN Christelle, SIMON-SEYSE François, FROUIN Nicolas.

## 1 – Mise en sommeil d'un club

* Le club de l'ASPTT, a émis le souhait de mettre sa section tennis, affiliée FFT, en sommeil à compter du 1er septembre et jusqu'à nouvel avis.

**VOTE :**
Les membres du comité directeur présents émettent un avis favorable à l'unanimité.

## 2 – Changement d'établissement bancaire

* Suite à une récente mise en concurrence, il est proposé au comité directeur de valider la migration de la trésorerie de la Société Générale vers le Crédit Agricole plus intéressant au niveau des frais bancaires et en termes de soutien aux associations.

**VOTE :**
Les membres du comité directeur présents émettent un avis favorable à l'unanimité.

**3 – Modification, par avenant, du contrat de travail de Virginie LE BERRE.**

* Il apparait que le type de contrat de travail (Annualisation) mis en place ne soit pas adéquat en termes de modulation du temps de travail malgré les conseils de la DIRECCT (Inspection du travail).
Sur les conseils du COSMOS, un avenant modificatif va être fait pour passer sur un CDI Intermittent.

Il est demandé au comité directeur de valider ce changement statutaire.

**VOTE :**
L'ensemble des membres du comité directeur présents émettent un avis favorable à l'exception d'1 abstention.

**4 – Demande de subvention de l'ATGT pour son tournoi ITF.**

Nous avons reçu une demande de subvention à hauteur de 4000 € du club de l'ATGT en vue de l'organisation de son tournoi ITF Senior plus, fin juillet.

La dépense n'ayant pas été budgétée sur l'exercice en cours, le bureau directeur propose qu'une enveloppe de 2000 € soit allouée pour soutenir l'organisation de ce nouveau tournoi.

Ce versement devra être soumis à la signature d'une convention entre les 2 parties.

**VOTE :**
Les membres du comité directeur présents émettent un avis favorable à l'unanimité.

**5 – Démission de David MEZIERES**

* David MEZIERES, membre élu du comité directeur et responsable de la commission développement a présenté sa démission de ses fonctions au sein du comité départemental.

Le président l'a acceptée et en a pris acte. Merci à lui pour tout le temps donné lors de ces 5 dernières années.

Suite à cette démission, Véronique RIEU, prochaine sur la liste des suppléants devient membre titulaire du CD 37.
Il va maintenant se poser la question du remplacement de David à la tête de la commission développement.

**6– Mouvement dans la commission Homologation**

* Eric MONTERRAT a fait connaître son souhait d'arrêter ses fonctions de responsable au sein de la commission Homologation à la fin de la saison (Aout 2022).

Le président du comité en a pris acte et propose au comité directeur de valider la nomination de François SIMON-SEYSE à sa place.

**VOTE :**
Les membres du comité directeur présents émettent un avis favorable à l'unanimité.

Eric MONTERRAT va intégrer la commission Senior Plus

Vous retrouverez l'organigramme du comité mis à jour en **Annexe 1**

## 7 – Redevances Fédérales

* La fédération nous a fait parvenir les tarifs des différentes redevances pour la saison 2023.

Le seul impact sur les tarifs pratiqués par le comité départemental est la différence du coût des inscriptions des équipes en championnat. Ils passent de 47 € à 49 € alors que le tarif comité est figé depuis au moins 10 ans à 45 €.

Sur proposition du bureau directeur, il est proposé au comité directeur de valider le fait de rattraper le retard et de s'aligner sur les tarifs fédéraux soit une augmentation de 45 € à 49 € pour les inscriptions des équipes aux prochains championnats.

Il est à noter que nous sommes le seul comité de la Ligue et sûrement un des rares en France à pratiquer les remboursements en fonction du nombre de matchs prévus dans les poules (En dessous de 5 rencontres assurées) + de 1000 € à l'année.

**VOTE :**
Les membres du comité directeur présents émettent un avis favorable à l'unanimité.

Vous retrouverez l'ensemble des nouvelles redevances fédérales en **Annexe 2**

## 8 – Bilan haut Niveau

Entraînements jeunes :

Sur les 18 entrainements hebdomadaires prévus, 17 ont eu lieu à ce jour.

La participation des jeunes a été bonne dans l'ensemble mais elle semble s'essouffler ces dernières semaines.

Un bilan définitif avec le ressenti des 2 profs et des intéressés devra être fait en fin de saison avec une évaluation des bienfaits apportés. Cette mission est confiée à Fabrice SCHURDEVIN, responsable de la commission haut niveau.

Si l'expérience était renouvelée pour la saison prochaine, le tarif en guise de participation aux frais serait revu à la hausse pour être porté à 90 €/personne. Cela ne représente qu'un coût de 5 € la séance de 3 heures.

Le coût pour la saison écoulée est aux alentours de 2000 €.

Soutien financier aux joueurs négatifs :

- Samuel BROSSET devrait dépenser la globalité de ses 2000 € alloués.
- Luna DORMET, n'a dépensé que 500 € à ce jour sur les 1500€ alloués.
- Bertille LANDRY devrait dépenser la globalité de ses 1500 € alloués.
- Amahée CHARRIER, n'ayant pas souhaité signer la charte avec le comité n'aura reçu aucune aide du comité alors qu'il lui avait été accordé 800 €.
- Matthias ARDON devrait dépenser la globalité de ses 800 € alloués.
- Lucas SCHURDEVIN devrait dépenser la globalité de ses 800 € alloués.

Soit un total de 5600 €.

Pour la saison prochaine l'enveloppe de 10.000 € sera reconduite. Elle sera à repartager entre les cours hebdomadaires et les aides financières des joueurs subventionnés individuellement (négatifs). Le montant de l'aide pour chacun sera recalculé en fonction du nombre de joueurs y ayant droit.

**VOTE :**
Les membres du comité directeur présents émettent un avis favorable à l'unanimité.

Hors enveloppe budgétaire Haut Niveau :

Reconduction du contrat avec le préparateur physique pour les meilleurs jeunes de moins de 11 ans entrainés par Eric PERNON.
Coût annuel d'environ 2500 €.

**VOTE :**
Les membres du comité directeur présents émettent un avis favorable à l'unanimité.

**9 – Réouverture de la section sport étude du collège Corneille.**

La section sera composée de 3 enfants de 5ème et 1 enfant de 6ème.
Il leur sera dispensé 4,5 heures de cours hebdomadaires par Eric PERNON.
Il leur sera proposé, en plus d'intégrer les cours de préparation physique du samedi matin.
Le coût pour le comité est nul à l'exception des balles.

**10 – Un tour d'horizon des commissions est fait à l'occasion de cette fin de saison.**

Les différents responsables de commissions, présents, exposent un bilan succinct de la saison qui se termine. Tout ceci sera repris lors de la prochaine AG (18 novembre 2022)

* Tennis Féminin

- La première édition des Raquettes Ado n'a pu avoir lieu faute d'inscriptions.
- L'équipe de Notre dame d'Oé s'est qualifiée pour la phase régionale des Raquette FFT.
- Tournée de Cardio tennis Féminin en cours dans les clubs ayant candidaté. Le premier bilan est positif, ça plaît.

* Arbitrage

- Année chargée mais réussie
- 10 prestations de l'équipe d'arbitrage départementale sur les finales de tournois clubs.
- Attention, au regard des montées en championnat de France pour les interclubs du printemps, il risque d'y avoir une pénurie d'arbitres, les besoins vont être importants.

* Jeunes

- Les individuels jeunes se sont faits dans la douleur cette année. Une réflexion est en cours pour réorganiser les programmations de matchs.
- On note malgré tout une bonne participation avec 550 inscrits aux individuels et environ 140 équipes en championnat.
- Un circuit estival a été mis en place cette année dans le département avec 2 tournois Open et plusieurs TMC.

* Tennis Entreprise

- Toutes les compétitions programmées ont pu être maintenues et se sont déroulées.
- Attention, comme ailleurs, le Tennis féminin souffre du manque de participantes.

* Senior

- Vu le désintérêt des clubs pour les matchs de classement en division pré-régional (Chpt printemps), ceux-ci ne seront pas reconduits l'année prochaine et seul le match de barrage en catégorie messieurs, pour l'accession en régional, aura lieu.
- Le bilan est positif pour le déplacement dans le calendrier de la coupe Schmidlin. Nous sommes passés de 20 équipes lors de la dernière édition à 54 cette année.
  Des simplifications du règlement s'avèrent nécessaires.
- Championnat de printemps : Beaucoup de reports de rencontre et de forfaits. Attention au nombre d'équipes que les clubs engagent.
  Il a été remarqué des écarts importants de niveau entre certaines équipes. Cela est dû au fait qu'avec le COVID beaucoup de classements de joueurs ont bougé alors que le championnat (Niveau des équipes) a été construit d'après les derniers résultats (avant COVID). Cela se nivellera l'année prochaine.
  Là aussi le règlement va être réétudié afin de gommer toutes les sources de litiges.
- Très bonne reprise du Master de double
- Championnat d'hiver : Modification du calendrier afin d'avoir une journée (la 4ème) avec un week-end entier réservé aux messieurs et celui d'après réservé aux dames.

* Senior Plus

- Modification du point de règlement pour les championnats par équipes qui consistait à brûler les joueurs qui font au moins une rencontre sur le championnat Senior (+45, + 55, etc…) qui se déroule en automne et qui leur interdisait de jouer lors du championnat + 35, qui lui a lieu en janvier. Ils seront désormais autorisés à jouer.
- La commission voit arriver le renfort d'Eric MONTERRAT, suite au départ de Jean Paul CENDRIER.

* Nouvelles Pratiques

- La commission souffre du manque d'infrastructures sur notre territoire pour développer pleinement ses nouvelles pratiques sportives.
- Notons quand même les bons résultats de certains de nos joueurs en Padel.
- La fédération, à l'occasion du premier grand chelem de Padel à Roland Garros (Juillet) a lancé des invitations pour recevoir les élus des territoires où des projets émergent.
  Des élus de Fondettes et de Monts ont fait le déplacement.

* Tennis à l'école, santé et handicap

- Quelques actions ont été menées par le comité dans des écoles primaires en fin d'année.
  Manque d'informations des clubs qui entreprennent des actions envers le scolaire. Le comité pourrait être un soutien humain et/ou logistique important.
- Pour cause de COVID la formation des maîtresses de maternelle n'a pu être dispensée, elle permettrait de faire connaître le tennis aux plus jeunes écoliers de ces établissements.
- La récente formation de Virginie, va permettre de reprendre des contacts avec les établissements spécialisés afin de dispenser des cours de tennis aux personnes handicapées.

* Haut Niveau

- Le bilan a été fait précédemment (article 8).
- Notons que l'organisateur de l'Open d'Orléans, propose des offres de partenariats intéressants pour les clubs de la Ligue. Ceci peut être un bon moyen de remercier vos propres partenaires.

* Communication

- L'achat d'une nouvelle Banderole et d'un Roll Up à l'effigie de notre comité a été fait.
- Il faudrait relancer la newsletter qui était appréciée.
- Toujours un manque de membres dans la commission.

## 11 – Paroles aux Clubs

* Eric JEANNEAU – TC Genillé :
*Comment régler le problème des WO intempestifs et de dernière minute (mais toujours pour une excellente raison) qui polluent nos tournois.*
*- Que faire pour que les inscrits respectent les disponibilités qu'ils ont indiquées ?*
- *Paiement en ligne obligatoire à l'inscription :*
  - *Demande de remboursement, ce qui ne règle pas le problème*
  - *En cas de maladie/blessure, un certif peut-il être demandé ?*

*- Signer un règlement du tournoi*
- *Pas très facile à mettre en œuvre*

*- Durcir les sanctions (qui n'existent d'ailleurs pas vraiment …)*
- *Ponction sur le porte-monnaie ?*
- *Infliger des points négatifs ?*

*Réponse du comité :*
*Il est certain que ce problème se fait de plus en plus sentir dans les tournois, les joueurs ayant tendance à s'inscrire et à voir le moment venu s'ils valident ou pas leur participation pour des raisons de disponibilité, de télescopage avec d'autres engagements sur d'autres tournois ou par simple envie. Cela complique effectivement la tâche des juges-arbitres, qui pour certains commencent à se démobiliser.*
*Malheureusement à ce jour il n'existe aucun pouvoir au comité pour contrer ces pratiques peu courtoises.*
*Rendre le paiement obligatoire à l'inscription sur Ten'up semble être une bonne solution.*

## 12 – Informations diverses

* Il est proposé de modifier le déroulement de l'AG afin d'en diminuer la longueur.
Il s'agirait de ne plus faire défiler les responsables de commissions à la tribune pour présenter leur partie du bilan moral mais qu'un condensé soit fait par le secrétaire général.

Les différents responsables de commissions présents expriment vouloir continuer avec l'organisation actuelle. Il est donc décidé de rester dans cette configuration mais de timer les interventions.

La réflexion reste donc ouverte afin de réduire le temps de l'AG.

* Virginie LE BERRE, notre assistante sportive vient de suivre un stage afin de se former à l'encadrement de séances de tennis adapté.

* La présence du comité sur la foire de Tours s'est très bien passée avec de nombreux visiteurs. Nous estimons à environ entre 500 à 600 personnes qui sont passées sur le stand sur les 3 jours.
En parallèle, plusieurs contacts out pu être pris et sont en cours pour d'éventuels futurs partenariats.

* Le comité était présent avec le club local de Montlouis aux jeux sportifs qui se sont tenus les 23 et 24 juin dernier afin de faire la promotion de notre sport.

* Le 25 juin, s'est tenu au TC Tours un colloque Dirigeants / Enseignants, organisé par la Ligue. On note une bonne représentation des clubs (25) mais seulement 12 enseignants.
La majorité des participants s'accordent à dire que cette matinée de travail était intéressante et bénéfique.

* La caravane sportive du conseil départemental aura de nouveau lieu en juillet. Elle s'arrêtera sur les communes de Bléré, Descartes, Chinon et Château la Vallière. Virginie est là aussi la coordonnatrice de l'évènement.

Les clubs de Descartes et de Château la Vallière n'ayant pas de DE à mettre à disposition pour les animations, le comité va s'en charger.
Virginie étant en congés, un CDD sera fait à M. Pablo MOINE pour gérer ces 2 fois 2 jours d'animations.

En contrepartie, une aide financière sera accordée aux clubs de Chinon et Bléré qui se sont chargés de mettre leurs enseignants à disposition à leurs frais.

**VOTE :**
Les membres du comité directeur présents émettent un avis favorable à l'unanimité.

* Le président a pris contact avec la NR pour exprimer son mécontentement vis-à-vis de la mise en lumière du tennis.
Trop peu de résultats, tableaux, classements affichés (Surtout pour les championnats de France et Régionaux) alors que d'autres sports ont une visibilité plus importante pour des niveaux moindres.

Une rencontre devrait avoir lieu prochainement.

* Les remontées des présidents ne sont pas toutes enthousiastes vis-à-vis de la journée des présidents organisée à Roland Garros. Trop de monde lors de l'accueil et placement moyen sur le central, pour certains. Il est aussi à déplorer d'être obligé de quitter les tribunes pour laisser place à la session de soirée.

Afin de réduire l'affluence massive, il semblerait plus judicieux d'étaler sur toute la première semaine les invitations par 2 ligues à la fois, pas plus.

Ceci a été remonté à la présidente de la Ligue.

* Le trésorier rappelle à tous les responsables de commissions qu'il souhaite avoir la prévision de leurs besoins pour la saison à venir afin de pouvoir monter un budget prévisionnel au plus juste.

* Arrivée de 3 nouveaux présidents de club :

Jean Michel COULON au TC Nazelles Negron.
Didier BRUN au TC Reugny.
Sylvie BELLANGER au Villedomer-Auzouer tennis club

Bienvenue, bon courage à eux et merci à leurs prédécesseurs.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 20 h 40.

*Original signé et archivé au comité départemental le 10 / 08 / 2022*

Philippe MERCIER
Secrétaire Général

ERIC LEVIEUGE
Président

# ANNEXE 1

## Les commissions

| Arbitrage |
|---|
| Responsable : STOCKER Serge<br>serge.stocker@cdtennis37.fr<br>06 12 54 22 97 |
| fft37-commission-arbitrage@googlegroups.com |
| SIMON-SEYSE François - Adjoint |
| MERCIER Philippe |
| TOLLIE Jean François |
| AUBUSSON Jérome |
| JAOUEN CHRISTELLE |
| TABEY Xavier |
| VALTEL Delphine |
| LANDIER Stéphane |

| Développement |
|---|
| Responsable : ???<br>???@cdtennis37.fr<br>???? |
| fft37-commission-developpement@googlegroups.com |
| SIMON-SEYSE François - Adjoint |
| SCHURDEVIN Fabrice |
| LEROUX Sophie |
| JEANNEAU Eric |
| MERCIER Philippe |
| KOLVINTER Frédéric |
| LEVIEUGE Eric |

| Tennis Féminin |
|---|
| Responsable : REMY Nathalie<br>nathalie.remy@cdtennis37.fr<br>06 22 12 10 46 |
| fft37-commission-tennis-feminin@googlegroups.com |
| FIOT Valérie |
| LEOUX Sophie |
| RIEU Véronique |
| LE BERRE Virginie |
| ARTAULT Jean-Philippe |
| KELLOGG Léa |
| MARCILLE Valérie |
| METAIS Nathalie |

| Jeunes |
|---|
| Responsable : HINDY Marc<br>marc.hindy@cdtennis.fr<br>06 70 36 41 15 |
| fft37-commission-jeunes@googlegroups.com |
| LARDEAU Philippe - Adjoint |
| MARTIN Philippe |
| PINSARD Simon |
| LEROUX Sophie |
| KREHER Julien |
| JAOUEN Christelle |
| VAN GHELDER Guillaume |
| CHABROL GEOFFREY |
| LE BERRE Virginie |
| MARTIN Romain |

| Haut Niveau |
|---|
| SCHURDEVIN Fabrice<br>fabrice.schurdevin@cdtennis37.fr<br>06 76 55 77 01 |
| fft37-commission-haut-niveau@googlegroups.com |
| FROUIN Nicolas |
| HINDY Marc |
| BEGOU Fabrice |

| Tennis Entreprise |
|---|
| Responsable : REMY Nathalie<br>nathalie.remy@cdtennis37.fr<br>06 22 12 10 46 |
| fft37-commission-tennis-entreprise@googlegroups.com |
| MONTERRAT Eric - Adjoint |
| POULET Marie Pierre |
| BACO Brigitte |
| MAUPUY Annie |
| AUJOGUES Chantal |
| PERRIOT Christian |

| Senior |
|---|
| Responsable : TOLLIE J.F<br>jean-francois.tollie@cdtennis37.fr<br>06 33 50 26 50 |
| fft37-commission-senior@googlegroups.com |
| MERCIER Philippe - Adjoint |
| AUBUSSON Jérôme |
| USAL Yves |
| GUIBERT Pascal |
| SIMON-SEYSE François |
| LE BERRE Yann |

| Tennis Santé, handicap et scolaire |
|---|
| Responsable : VAN GHELDER Guil.<br>guillaume.vanghelder@cdtennis37.fr<br>06 31 79 90 32 |
| fft37-commission-tennis-sante-ecole-handicap@googlegroups.com |
| HINDY Mark |
| BEGOU Fabrice |
| BOIDRON Pascal |
| VICHARD Margaux |
| QUEGUINER Jean Charles |

| Nouvelles Pratiques<br>(Padel et Beach) |
|---|
| Responsable : BOIDRON Pascal<br>pascal.boidron@cdtennis37.fr<br>06 70 11 67 91 |
| fft37-commission-nouvelles-pratiques@googlegroups.com |
| VICHARD Margaux |
| CHABROL Geoffrey |
| MALASSIGNE Fanny |

| Communication<br>Webmaster |
|---|
| Responsable : GUILLOTEAU Y.<br>yann.guilloteau@cetennis37.fr<br>06 61 89 87 66 |
| fft37-commission-communication@googlegroups.com |
| TOLLIE Jean François - Adjoint |

| Seniors + |
|---|
| Responsable : FIOT Valérie<br>valerie.fiot@cdtennis37.fr.fr<br>06 70 25 73 59 |
| fft37-commission-senior-plus@googlegroups.com |
| LEMAIRE Michel - Adjoint |
| MONTERRAT Eric |
| TROVILLE Marc |
| LE BERRE Yann |

| Homologation |
|---|
| Responsable : François SIMON-SEYSE<br>françois,simon-seyse@cdtennis37.fr<br>06 64 86 39 55 |
| fft37-commission-homologation@googlegroups.com |
| AUBUSSON Jérôme - Adjoint |
| POULET Marie Pierre |

## Les chargés de missions

| Conseiller du Président |
|---|
| SIMON-SEYSE François |

| Animations / Festivités |
|---|
| LEROUX Sophie |

| Classement |
|---|
| GUIBERT Pascal<br>pascal.guibert@cdtennis37.fr |

# ANNEXE 2

## REDEVANCES FEDERALES POUR L'ANNEE SPORTIVE 2023

*L'ouverture de la saisie des licences 2023 se fera le mardi 16 août 2022*

| Licences délivrées par les clubs affiliés et Structures Habilitées | | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| LICENCE "C" | Jeune 6 ans et moins | 20,00 € | | 12,00 € | | |
| | Jeune 7 ans et plus | | | 20,00 € | | |
| | Adulte | 29,00 € | | 30,00 € | | |
| LICENCE "C Multi-Raquettes" | Jeune 6 ans et moins | | | | | **12,00 €** |
| | Jeune 7 ans et plus | | | | | **22,00 €** |
| | Adulte | | | | | **32,00 €** |
| LICENCE "C Padel" | Jeune 6 ans et moins | | | | | * |
| | Jeune 7 ans et plus | | | | | **20,00 €** |
| | Adulte | | | | | **20,00 €** |
| LICENCE "C BeachTennis" | Jeune 6 ans et moins | | | | | * |
| | Jeune 7 ans et plus | | | | | **20,00 €** |
| | Adulte | | | | | **20,00 €** |

* Pour les jeunes de 6 ans et moins, il sera proposé la délivrance d'une licence "C Multi-raquettes" à 12,00€

| | |
|---|---|
| LICENCE "D" Découverte | **3,00 €** |
| LICENCE " S" Scolaire | **3,00 €** |

| Licences délivrées par la FFT | | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| LICENCES "W" Internet | Jeune | 25,00 € | | 30,00 € | | **32,00 €** |
| | Adulte | 34,00 € | | 45,00 € | | **47,00 €** |

| Cotisations Statutaires et droits dinscription | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|---|---|---|---|---|
| Cotisation statutaire | 33,00 € | | 35,00 € | | **37,00 €** |
| Droit d'inscription - Structures habilitées | 33,00 € | | 35,00 € | | **37,00 €** |
| Droit d'inscription - Sections Tennis Entreprise | 22,00 € | | 24,00 € | | **26,00 €** |

| Taxes Tournois | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|---|---|---|---|---|
| Hors Catégorie | 530 € | | 540 € | | **550 €** |
| 1° Catégorie | 265 € | | 270 € | | **275 €** |
| 2° Catégorie | 134 € | | 136 € | | **138 €** |
| 3° Catégorie | 67 € | | 68 € | | **70 €** |
| TMC (Tournoi MultiChance) | 26 € | | 28 € | | **30 €** |
| TLC (Tournoi des Licenciés du Club / interne) | 26 € | | 28 € | | **30 €** |
| Beach tennis | 26 € | | 28 € | | **30 €** |
| Padel | 26 € | | 28 € | | **30 €** |
| Tennis Fauteuil | | 26 € | | | **28 €** |

| Droits d'Engagement d'Equipes (Epreuves Fédérales) | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|---|---|---|---|---|
| Droits d'engagement équipes | 47 € | | | | **49 €** |

FFT/SG/RF2023/202205